

Décision n° EI-2024-10 relative à l'accréditation du Master en chimie analytique et environnementale, délivré par le African Centre of Excellence for Food Technology and Research (CEA CEFTER) et l'Université d'État de Benue, Makurdi, Nigéria

Le président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment les articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu le décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération du Collège du 29 septembre 2022 sur les critères d'accréditation des programmes d'études internationaux (à l'exception des doctorats) ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation internationale du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention DEL_2023_CONV17_NUC, signée le 14 juin 2023 pour l'évaluation/accréditation du Master en chimie analytique et environnementale, délivré par l'African Centre of Excellence for Food Technology and Research (CEA CEFTER) et l'Université d'État de Benue, Makurdi, au Nigéria ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 29 février 2024 ;

Décide :

Article 1

Constatant que le Master chimie analytique et environnementale délivré par le *African Centre of Excellence for Food Technology and Research* (CEA CEFTER) et l'Université d'État de Benue, Makurdi, au Nigéria, répond aux quatre critères d'accréditation, votés par le bureau du Haut Conseil le 29 septembre 2022, comme suit :

CRITÈRE D'ACCRÉDITATION 1 - POLITIQUE D'ENSEIGNEMENT ET CARACTÉRISATION

La politique et la stratégie du programme de maîtrise en chimie analytique sont totalement cohérentes avec les objectifs du CEFTER et complémentaires des autres programmes de maîtrise du CEFTER. Le programme de maîtrise est bien structuré, avec des cours fondamentaux et applicatifs et des cours de base sur l'esprit d'entreprise. Cependant, aucun cours sur l'intégrité et l'éthique dans la recherche n'est proposé aux étudiants. Il est bien reconnu dans l'offre nationale d'enseignement, avec une forte interaction spécifique pour les étudiants avec les partenaires industriels de l'industrie alimentaire, compte tenu des besoins socio-économiques. En effet, leur stage obligatoire dans l'industrie et l'agriculture est un véritable point fort de ce programme.

En outre, les équipements et l'interaction efficace avec les superviseurs permettent aux étudiants de mener leurs recherches dans de bonnes conditions. Le programme est bien connu et apprécié par les partenaires universitaires et industriels nationaux. Ils sont impliqués dans toutes les étapes du programme, ce qui pourrait favoriser l'intégration des étudiants sur le marché du travail. Toutefois, l'internationalisation du programme reste limitée en raison de contraintes financières et de préoccupations nationales en matière de sécurité. Des liens plus étroits avec l'innovation seraient bénéfiques pour le programme.

CRITÈRE D'ACCRÉDITATION 2 - L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme de maîtrise du CEFTER est bien ciblé et pertinent en ce qui concerne les sujets relatifs à la post-récolte, une question clé dans cette région du Nigeria. Les cours sont dispensés par un personnel expérimenté, certains d'entre eux présentant une expérience internationale antérieure qui profite au programme. Les étudiants sont suivis tout au long de leur formation par un ou deux superviseurs. Le programme est relié à d'autres universités (nigériennes, africaines et surtout européennes) et bien intégré dans un réseau de partenaires industriels. Cet excellent environnement permet aux étudiants de bénéficier de stages de grande qualité. Toutefois, en raison de contraintes externes (questions

économiques et de sécurité), la mobilité entrante est limitée. L'augmentation du nombre d'étudiants profiterait à cet enseignement de haute qualité.

CRITÈRE D'ACCRÉDITATION 3 - ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Bien que le programme soit attrayant pour les étudiants, son attrait, ses performances et sa pertinence ne sont suivis que de manière rudimentaire, car seules des données de base sur la réussite et l'intégration des étudiants sont fournies. L'analyse et l'impact des évaluations ne sont pas clairement définis pour le développement du programme et devraient être mis en œuvre.

CRITÈRE D'ACCRÉDITATION 4 - GESTION ET AMÉLIORATION CONTINUE DU PROGRAMME ACADÉMIQUE

Le programme de maîtrise est soutenu par la politique des ressources humaines de l'institution et partage les mêmes objectifs et valeurs en termes de pédagogie et de soutien aux étudiants. Tous les étudiants suivent des cours de gestion et d'entrepreneuriat. Ils bénéficient de toutes les installations du campus de CEFTER (équipements, laboratoires, salles, ressources scientifiques). L'évaluation du programme est bien menée par la direction du programme académique et de l'assurance qualité. Cependant, le seul retour d'information envoyé au programme se fait lorsqu'une difficulté est identifiée. Le retour d'information sur l'ensemble de l'évaluation serait utile au directeur du programme.

Article 2

Le Master chimie analytique et environnementale délivré par le *African Centre of Excellence for Food Technology and Research* (CEA CEFTER) et l'Université d'État de Benue, Makurdi, au Nigéria, est accrédité pour une période de trois ans, qui peut être prolongée de deux ans, sous réserve d'un suivi pouvant inclure une visite sur place.

Article 3

La décision est accompagnée des recommandations et commentaires suivants :

- S'efforcer de systématiser et de formaliser les indicateurs internes d'assurance qualité, afin de faciliter une gestion éclairée et d'assurer le maintien à long terme de la qualité des programmes ;
- Bien que d'autres cours comportent des éléments relatifs à l'intégrité et à l'éthique de la recherche, il serait avantageux d'introduire un cours de base traitant spécifiquement de ces questions ;
- Mettre en œuvre des outils visant à améliorer l'accès des étudiants aux bourses de recherche en tirant parti de la solide collaboration avec le réseau industriel national et des accords de partenariat existants.

Article 4

Cette décision sera publiée sur le site internet du Hcéres.

Paris, 15 mars 2024.

Le président par intérim
signé

Stéphane Le Boulter